

#### PROVINCE DE QUÉBEC

### M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS

### **MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER**

## **AVIS PUBLIC**

# EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Lors de la séance extraordinaire du conseil municipal d'Ascot Corner tenue le 9 décembre 2019 à 19 h 30, le règlement suivant a été adopté, à savoir :

Règlement numéro 663

Décrétant l'imposition des taxes, permis et compensation pour l'année 2020.

Ce règlement est déposé au bureau municipal et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture du bureau municipal.

DONNÉ à

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné (e), <u>Jonathan Piché</u>, <u>secrétaire-trésorier et directeur général</u> de la municipalité d'Ascot Corner, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le <u>13 décembre</u> 2019, entre <u>9</u> et <u>17</u> heures. En foi de quoi, je donne ce certificat ce <u>13e</u> jour de <u>décembre 2019</u>.

Directeur général et secrétaire-trésorier